

Réf: Dossier 173875

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CENTRE MEDICAL FATIMATA SANOGO »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO PK 18, Lot
311, Ilot 2840

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 06/01/ 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICAL FATIMATA
SANOGO »

Objet : SOINS MÉDICAUX ET PARAMÉDICAUX,
DISTRIBUTION DE PRODUITS PARAPHARMACEUTIQUES.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO PK 18, Lot 311, Ilot 2840

Dirigeant(s) Mlle SANOGO MATENIN (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00328 du 11/01/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02621/GTCA/RC/2023 du 11/01/2023

